



Deuxième numéro de Premilhat info depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale en mars dernier. Le 1er numéro était principalement consacré à la présentation des élus, des responsabilités et fonctions de chacune et de chacun.

Depuis avril 2026 l'équipe municipale est au travail pour gérer le quotidien, à l'école, à la crèche, à l'entretien de la commune, à l'accueil du public, au règlement des nombreux dossiers.

Elle prépare également l'avenir avec les priorités du budget 2027, les projets pour le mandat en sachant que les conditions sont de plus en plus difficiles pour les communes avec la baisse des aides provenant des différents partenaires (Etat, Région, Département).

Les responsables politiques nationaux s'accordent à dire que le niveau local est primordial face au recul des services publics, que l'action du maire et des élus, avec l'aide des services municipaux, permet de répondre à de nombreux problèmes rencontrés par les habitants, à orienter vers les bonnes instances, les bons responsables.

Tout ceci est vrai mais au-delà des discours il faut donner les moyens aux communes de jouer leur rôle de service public de proximité, d'amortisseur social, d'aménageur du territoire.

Vos élus sont engagés, ils ont des idées, ils ont des projets, ils ont des envies pour la commune, encore faut-il qu'ils aient les moyens.

Après un été difficile avec les canicules et les incendies je vous souhaite le meilleur pour le dernier trimestre de 2026.

Cordialement
Bernard Pozzoli

Conseil Municipal Jeunes

Et si ta voix faisait bouger la commune ?

Tu as des idées pour rendre la commune encore plus sympa pour les jeunes ?

Tu aimerais participer à des projets, donner ton avis et voir certaines de tes idées devenir réalité ? Alors le Conseil Municipal Jeunes est fait pour toi !

Le Conseil Municipal Jeunes, c'est un groupe de jeunes habitants de la commune qui réfléchissent ensemble à des projets et des aménagements pour améliorer la vie des enfants et des adolescents dans la commune : espaces de loisirs, animations, événements, équipements sportifs, environnement... Toutes les bonnes idées sont les bienvenues !

C'est aussi l'occasion de découvrir comment fonctionne la vie locale, de rencontrer d'autres jeunes motivés et de participer activement à la vie de la commune.

Qui peut participer ?

Tous les jeunes habitants la commune du CM1 jusqu'à la 3ème.

Comment ça se passe ?

Des réunions de travail, avec un moment convivial, d'environ 1h30 organisées le samedi matin, permettront d'échanger, de proposer des idées et de faire avancer les projets.

Une idée peut changer beaucoup de choses... et la prochaine pourrait être la tienne !

Alors, si tu habites la commune et que tu as envie de t'investir, de proposer des projets ou simplement de découvrir cette aventure citoyenne, viens t'inscrire en mairie !

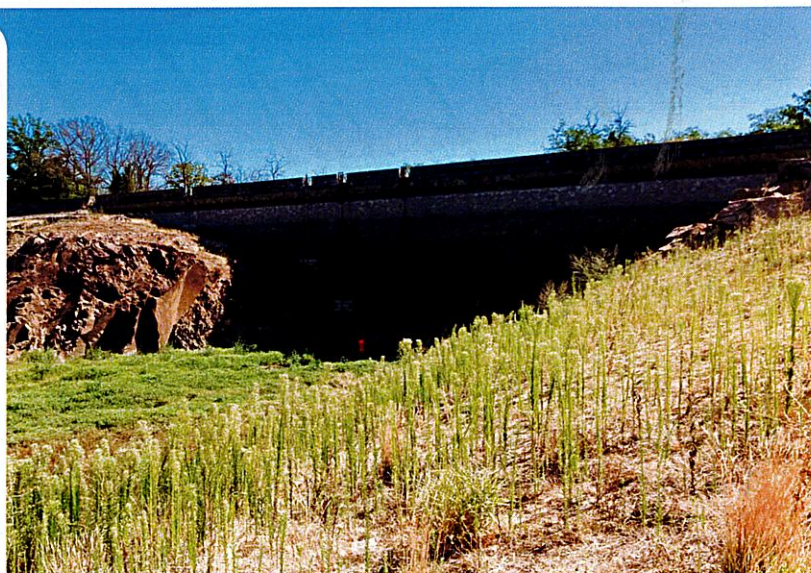
Le Conseil Municipal Jeunes n'attend plus que toi pour imaginer la commune de demain !



>> TRAVAUX ETANG DE SAULT

La gestion de l'étang de Sault a été confiée à Montluçon Communauté en 2024 car c'est un équipement qui rayonne sur toute l'agglomération et bien au-delà et parce que la commune de Prémilhat ne pouvait pas, seule, faire face aux enjeux et aux besoins.

Fin 2024 l'étang a été pêché et vidangé, répondant ainsi à une obligation réglementaire concernant les « barrages » de classe B.



La réglementation imposait plusieurs obligations : **changement des 2 vannes de fond, rejointoiement du barrage, reprise de l'évacuateur de crues et du système d'auscultation...**

A cela s'est ajoutée la volonté de Montluçon Communauté et de la commune de Prémilhat d'améliorer la qualité de l'eau, de changer les pontons (personnes à mobilité réduite et mise à l'eau des bateaux), de préparer la reconstruction de la base nautique. Selon les travaux et les enjeux, des bureaux d'études ont été mandatés pour faire les meilleurs choix et mesurer l'ampleur du chantier. Et il s'est avéré que les choses n'étaient pas si simples et que les coûts pour envisager une éventuelle baignade à l'avenir étaient très importants et les travaux impossibles à réaliser à court terme.

Des retards ont également été pris qui se sont amplifiés avec la période des élections municipales et communautaires.

Depuis avril 2026 le dossier a été relancé et même si tous les retards n'ont pas pu être rattrapés la remise en eau est prévue, sauf aléas climatiques non maîtrisés, pour début janvier 2027 pour espérer un plan d'eau rempli au printemps.

A partir de début octobre les travaux vont s'enchaîner pour changer les vannes, refaire les joints et l'évacuateur de crues, reprendre la sortie des vannes et la pêcherie en aval du barrage, créer un ponton pour personnes à mobilité réduite le long de la route départementale 605, consolider les pontons de mise à l'eau des bateaux, consolider les berges de la base nautique, reprendre tout le système d'auscultation du barrage pour surveiller sa solidité....

Entre octobre et décembre plusieurs entreprises vont intervenir et le passage sur le barrage, à pied ou en 2 roues, pourra être momentanément interdit pour des raisons de sécurité.

Après ces travaux de mise aux normes, de sécurisation, de préparation pour l'avenir, la réflexion se poursuivra avec Montluçon Communauté pour reconstruire la base nautique, aménager la plage avec des jeux.

Double Sens Cycliste Route du Château de Fontbouillant

Lors de la réunion du mardi 19 mai, le conseil municipal a validé le principe de la circulation des cyclistes en double sens route du Château de Fontbouillant à compter du 27 juillet 2026.

La route du Château de Fontbouillant reste en sens unique pour les véhicules à moteur dans le sens Ouches vers le Pont Vert.

La vitesse sera limitée à 50 km/h sur toute la route du Château de Fontbouillant dans les deux sens.

La circulation des cyclistes est autorisée dans les deux sens ; des panneaux de signalisation et du marquage au sol matérialisent ce double sens cycliste.



>> MUNICIPALITE

Rencontre avec Justine BARBOSA CAVAROC, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, petite enfance, enfance, jeunesse

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots aux habitants qui ne vous connaissent pas encore ?

Je m'appelle Justine BARBOSA, j'ai 34 ans, je suis mariée et maman de trois enfants. Nous vivons à Prémilhat depuis presque deux ans. Après plusieurs années dans le secteur bancaire, j'ai choisi de m'engager au service de notre commune. Aujourd'hui, je suis adjointe en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, des domaines qui me tiennent particulièrement à cœur.

Quel regard portez-vous sur ce début de mandat ?

Je découvre un rôle passionnant et très enrichissant. Ces premiers mois m'ont permis de mesurer tout le travail, la concertation et la réflexion nécessaires pour faire avancer les projets. J'apprécie particulièrement la bonne entente entre les élus, l'esprit collectif qui nous unit ainsi que la gentillesse et le professionnalisme du personnel communal.

Dans quels domaines êtes-vous particulièrement impliquée ?

En plus de mes délégations, je participe aux commissions travaux et communication. Il est important pour moi de contribuer à l'amélioration des équipements communaux, tout en veillant à informer les habitants de manière claire et à renforcer le lien avec la municipalité.

Comment envisagez-vous votre rôle auprès des habitants ?

Je souhaite être une élue de proximité, disponible et à l'écoute. Le dialogue est essentiel pour comprendre les attentes de chacun et construire ensemble les projets de demain.

Quels projets aimeriez-vous voir aboutir durant ce mandat ?

Je souhaite poursuivre les actions en faveur des enfants et des familles, développer des projets éducatifs et renforcer les liens entre les générations. Je souhaite également participer activement à la relance du Conseil Municipal Jeunes afin de permettre aux jeunes Prémilhatois de s'impliquer dans la vie de leur commune.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Je remercie les habitants pour leur confiance. Je resterai disponible, à leur écoute et pleinement investie pour contribuer au bien-vivre et au dynamisme de Prémilhat.

En trois mots, comment résumeriez-vous ce début de mandat ?

Engagement, proximité et enthousiasme.



Une rentrée scolaire réussie à l'école Simone Veil

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions à l'école **Simone Veil**. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé les élèves, heureux de reprendre le chemin de l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante, prête à débiter cette nouvelle année scolaire.

Cette année, l'école accueille **190 élèves, dont 84 enfants en maternelle**. Un effectif important, notamment chez les plus

jeunes, qui a nécessairement des répercussions sur l'organisation de l'ensemble de l'école. Ainsi, toutes les classes fonctionnent cette année en double niveau, à l'exception de la classe de CM2 et Petite Section.

Cette situation a conduit le **Directeur de l'école et le Maire de Prémilhat** à solliciter auprès de l'Education Nationale un poste d'enseignant supplémentaire en maternelle pour cette année scolaire 2026/2027. **Après de nombreux échanges, l'Education Nationale a refusé le vendredi 28 août.**

Malgré cette organisation particulière et des effectifs qui restent un véritable point de vigilance, **cette rentrée s'est déroulée sereinement et dans une ambiance positive**. Les enfants ont rapidement retrouvé leurs camarades et leurs repères, et les enseignants ont accueilli leurs élèves avec enthousiasme.

La municipalité reste pleinement attentive aux conditions d'accueil et d'apprentissage de tous les enfants et continuera à accompagner l'école et ses équipes tout au long de cette année scolaire.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et à l'ensemble du personnel une très belle année scolaire, riche en apprentissages, en projets et en beaux moments partagés.



>> TRAVAUX ÉTÉ 2026

Restaurant scolaire et accueil périscolaire

Pour un meilleur confort de travail et pour être en conformité avec les règles en vigueur la commune a remplacé la hotte aspirante de la cuisine du restaurant scolaire qui était très vétuste. Le remplacement a coûté 19 630€. Une chambre froide supplémentaire a été acquise pour 3 800€.

Un nouveau logiciel INOE a été installé. Il permet de mieux gérer les inscriptions, le suivi et la facturation des services de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Coût 4 541€.

Micro-crèche

L'ensemble du bâtiment était climatisé sauf les dortoirs et ceci a été réalisé pour un coût de 6 450€.

Travaux septembre/décembre 2026

- Réfection marquages au sol sur voiries - 5 200€
- Installation chicanes route de la Chaume Blanche (entre rond-point de Sault et déchèterie) - 21 000€
- Réfection voirie Chemin des Baliveaux (secteur étang de Sault) - 32 000€
- 1ère tranche travaux de voirie Chemin des Côtes (secteur Les Aubas) - 38 000€



INFO-TRAVAUX

Trophée du meilleur éleveur de chevaux - Foire de Chambérat

Clélie GOMEZ, installée sur la commune de Prémilhat, a reçu le Trophée du meilleur éleveur (en l'occurrence éleveuse) de chevaux à la foire de Chambérat, lundi 17 août 2026. La tradition veut que le trophée, un cheval de bronze, soit remis à la commune de résidence de l'éleveur pendant un an.

Bernard POZZOLI, maire de Prémilhat a reçu en mairie **Joël RONDIER**, maire de Chambérat, **Emmanuel SERRET**, président du Comité d'organisation de la foire, **Jean Claude HUGUET**, Président du jury pour remettre ce trophée à **Clélie GOMEZ**, lequel trophée trône pendant un an dans le hall de la mairie. Il sera remis en jeu en 2027 lors de la prochaine foire de Chambérat. Félicitations à Clélie GOMEZ et à ses deux animaux présentés au jury : **un poney Connemara (Irlande) et un poney Welsh (Pays de Galles).**



Du nouveau pour les habitants de la commune !



Location stand parapluie

La commune met à disposition, uniquement pour les habitants de Prémilhat, **un stand parapluie de 6 m x 3 m au tarif de 100€ le week-end (avec une caution de 500€)**. Le matériel est à retirer le vendredi auprès des services techniques et doit être rendu le lundi matin pour vérification de l'état du matériel en présence de la personne qui l'a loué.

Prêt de tables, chaises et bancs

Des tables, chaises et bancs sont désormais prêtés gratuitement aux habitants de la commune avec **une caution de 100€**.

Une façon pour la commune de faciliter l'organisation de vos événements familiaux et conviviaux.

- 03/10 : Salle des fêtes : Bal Trad 20h30 (**Comité de jumelage**)
08/10 : Dire Lire et Conter 17h00 (**Montluçon Communauté**)
10-11/10 : Salle des fêtes : Concours canin (**Club canin**)
14/10 : Salle des fêtes : Spectacle semaine bleue 15h00 (**CCAS**)
18/10 : Salle des fêtes : Fête de la pomme 10h-18h (**Amicale de Sault**)
21/10 : Salle des fêtes : Loto 14h00 (**LSD**)
24/10 : Salle des fêtes : Spectacle Nelly Oleson 20h30 (**LSD**)
08/11 : Salle des fêtes : Salon création décoration (**LSD**)
12/11 : Salle des fêtes : Collecte de sang 16h-20h (**EFS**)
13/11 : Salle des fêtes : AG et concours de fléchettes (**Comité de jumelage**)
14/11 : Salle des fêtes : Théâtre 20h30 (**Atelier de la Grange**)
19/11 : Salle des fêtes : Beaujolais nouveau 18h00 (**Amicale de Sault**)
21/11 : Salle des fêtes : Bourse aux jouets (**Centre social**)
05-06/12 : Salle des fêtes : Marché de Noël (**Amicale laïque**)
09/12 : Salle des fêtes : Loto 14h00 (**LSD**)
13/12 : Salle des fêtes et bourg : Corrida (**SAP et Mairie**)
31/12 : Salle des fêtes : Réveillon Saint Sylvestre (**C'Party**)

Rendez-vous de Prémilhat

Reprise des Ateliers Numériques

L'ATELIER NUMÉRIQUE

Des ateliers gratuits, accessibles à tous, auront lieu les lundis de 14h à 15h15 ou de 15h30 à 16h45.

Informations et prise de RDV : <http://www.rdv-solidarites.fr>

Tél: 06.98.66.57.25 ou 04.70.02.27.37

